

Litige concernant le paiment des honoraires de mon avocat

Par Ilopezbruno, le 18/06/2008 à 08:21

je suis actuellement en procédure prudhommale et mon avocat m'a proposé un paiement de ses honoraires, un paiement normal ou un paiment de 24% de se que je toucherais si je gagnais le procés, et j'ai acceptais pour les 24% car elle m'a un peu embroullé dans ses explication; je voudrai savoir si je peux me rétracté et demandé un paiement normal? MERCI